

Pilotes professionnels et vaccin Covid : gros malaise depuis 2022

écrit par Pierre Duriot | 3 mars 2024



Une fois passées les accusations de « complotisme », il faut

faire avec le réel et le magazine professionnel d'aviation **Piloter** s'est mis au travail pour expliquer ce qui se passe dans le petit milieu de l'aviation professionnelle internationale depuis la pandémie de Covid et surtout la vaccination obligatoire, imposée par de nombreuses compagnies, alors qu'elle était contraire aux préconisations médicales des pilotes.

Pour bien comprendre la chose, il faut quelques éléments sur cette catégorie socio-professionnelle, très surveillée médicalement. Il faut subir un test médical, tous les deux ans, ou tous les ans, très complet, par un médecin agréé, ce qui diminue les risques de complaisance. Et obtenir un certificat médical de classe 1 pour les professionnels et de classe 2, pour les pilotes privés. Ce suivi rigoureux est important car il comptabilise les états de santé des pilotes et fait émerger à coup sûr une pathologie nouvelle, qui aurait été détectée avant, comme une insuffisance cardiaque, qui ne peut pas échapper au suivi année par année. Il s'agit là de mesures médicales parfaitement logiques, les pilotes subissant stress, charges de travail multiples, pressurisations et dépressurisations, horaires décalés.

C'est bien pourtant cette détection qui s'est produite depuis 2022, avec une augmentation significative des incapacités survenant en vol, lesquelles étaient très rares jusqu'en 2020. En pareil cas, on active le code l'alerte 7700. Il se trouve qu'en 2022, ce code d'alerte a augmenté de 272 % et que sur la saison 2022/2023, on est passé à 386 % d'augmentation. Cela est totalement concomitant avec la vaccination anti-Covid et l'ensemble des pilotes des grandes compagnies internationales est passé à la piqûre. On ne retrouve pas cette augmentation dans des pays ayant moins vacciné et des compagnies plus modestes n'ayant pas imposé le vaccin. **Le magazine parle d'un « large déni » et d'une « extrême mauvaise foi », de la part des autorités publiques. Et de citer des exemples concrets, de pilotes**

pris d'AVC en vol, ou souffrant de maux jusqu'alors inconnus dans leurs parcours de santé. Les pilotes seraient tellement nombreux à être touchés que la FAA, l'organisme international de l'aviation civile, a dû assouplir les règles médicales pour permettre à de très nombreux pilotes de ne pas se retrouver en incapacité de travailler.

Et encore, le magazine ne parle que des accidents cardio-vasculaires, qui sont soudains et peuvent obliger le copilote à prendre l'appareil en charge. Mais il faudrait aussi, sans doute, se pencher sur les autres pathologies répertoriées comme pouvant constituer des effets secondaires des vaccins : cancers foudroyants, pertes d'acuité visuelle. Chez les pilotes privés, mêmes effets, avec des crises cardiaques en vol, ou des crashes aux causes pas toujours vérifiables, le pilote privé pouvant être seul à bord de son avion, ou de son ULM. Ou alors l'équipage entier trouve la mort et il ne reste pas de témoin de ce qui s'est passé.

Toujours est-il qu'un premier magazine, *Piloter*, habitué du travail bien fait, qui avait déjà parfaitement cerné le litige entre Airbus et le Qatar, a des journalistes qui font le job et dressent un état des lieux plutôt circonstancié de la problématique en cours. Actuellement dans tous les kiosques. Le nouveau numéro de ce magazine vient de sortir.

Au RPF, durant toute la crise, nous nous étions positionnés contre la vaccination obligatoire, dont on sait maintenant qu'elle n'a eu aucun effet bénéfique. Par contre les effets indésirables chez les pilotes, qui sont parfaitement quantifiables sur cette catégorie très suivie, n'arrivent forcément pas que chez les pilotes et **toute la population vaccinée est touchée, sans que cela ne soit aussi mesurable.** Et personne ne nous fera croire que les commanditaires de ce traitement matraqué sur toutes les ondes 24/24, pendant des mois, n'étaient pas au courant des effets indésirables. Il faudra sans doute, à un moment ou à un autre, rendre des comptes.

<https://rassemblementdupeuplefrançais.com.wordpress.com>

Pierre Duriot : porte parole du Rassemblement du Peuple Français.